

2026



PORTAGE DE **REPAS** À DOMICILE

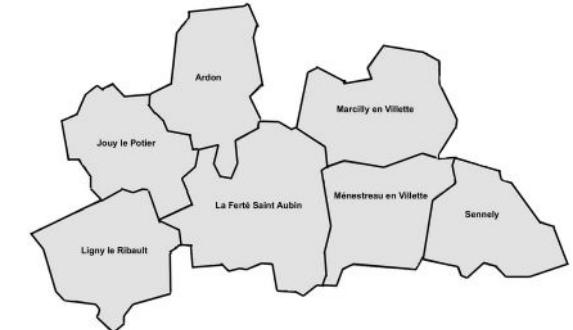


Portes de Sologne

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Cellule Portage de Repas
02 38 64 61 36

Vous habitez sur les communes de Ardon, Jouy le Potier, La Ferté Saint-Aubin, Ligny-le-Ribault, Marcilly-en-Villette, Ménestreau-en-Villette ou Sennely, et vous éprouvez des difficultés pour confectionner vos repas ?



Pour contacter votre Mairie :



02 38 45 84 16



02 38 45 80 13



02 38 64 61 36



02 38 45 42 01



02 38 76 10 19



02 38 76 90 35



02 38 76 93 14



02 38 64 61 36



Possibilité de vous restaurer 7J/7



Repas élaborés par une diététicienne

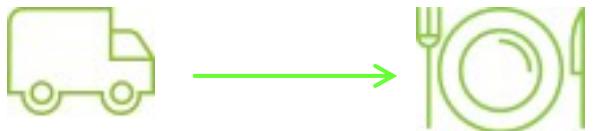


Sans engagement de durée

Livraison quotidienne en semaine entre 8h30 et 12h30 (pas de livraison le samedi et dimanche)



Les repas sont livrés en décalé:



Jour de livraison :	Jour de consommation (Normal / Facile à manger)
Lundi	Mardi / Lundi
Mardi	Mercredi / Mardi -Mercredi
Mercredi	Jeudi / Jeudi
Jeudi	Vendredi-Samedi / Vendredi-Samedi
Vendredi	Dimanche-Lundi / Dimanche



Différents types de régimes possibles :

- * régime normal (deux choix possibles chaque jour : menu A ou menu B)
- * régime pauvre en sel
- * régime pauvre en sucre et limité en graisse
- * régime pauvre en sel et sans sucre
- * repas facile à manger



Possibilité de commander un potage pour le soir

- * Aucun supplément à payer



Vous choisissez, chaque semaine, la fréquence de vos repas

Exemple :

- lundi, jeudi, samedi pour une semaine
- lundi et samedi pour la semaine suivante
- Mardi, mercredi, jeudi et dimanche pour la semaine encore après...



Prix du repas, avec ou sans potage

(une fois la déduction faite de la participation financière de la Communauté de Communes des Portes de Sologne)

Tarif au 01/01/2026

6,65€